

LEGENDE

233,18 m

ALTITUDE DE LA CRUE DE REFERENCE AU DROIT DU POINT CONSIDERE (NGF Normal).

Altitude unique de 232,90m N.G.F. Normal

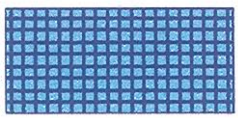
ALTITUDE DE LA CRUE DE REFERENCE DANS LA ZONE CONSIDEREE (NGF Normal).

LIMITE DE CRUE CENTENNALE

LIMITE DE CRUE DECENNALE



Zone Inondable "rouge" (R1), à préserver.



Zone Inondable "bleue" (B1), constructible sous certaines conditions.

2



COMMUNE de
CRESSIN-ROCHFORT

CARTE DE ZONAGE

ECHELLE : 1/5000

Prescrit le : 13/10/1999
Mis à l'enquête du : 30/06/2003
au : 08/08/2003
Approuvé par arrêté
préfectoral le : 15/09/2003

Septembre 2003

Service
Navigation
RHÔNE-SAÔNE



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS
(P.P.R.I.)

